

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 15**

Engagement n° 15 (demandé par la Régie)

Réviser le tableau 2 de la pièce B-0005, donc HQD-1, Document 1, page 10, en ajoutant une colonne afin de présenter distinctement les impacts des modifications des conventions comptables et à l'ASC 715, totalisant un montant créditeur de 57,7 M\$. Et également réviser la page 6 de la pièce B-0143, donc la pièce HQD-17, Document 1 à la page 6.

Réponse à l'engagement n° 15 :

1 Le Distributeur dépose le tableau E-15 qui constitue la version révisée du
 2 tableau 2 de la pièce HQD-1, document 1 (B-0005), afin d'y présenter
 3 distinctement les impacts des modifications à l'ASC 715 sur les revenus
 4 additionnels requis.

**TABLEAU E-15 :
 REVENUS ADDITIONNELS REQUIS EN 2018 (M\$) ¹**

	2017 (reconnu)	2018 (témoin)	Écarts (2018-2017)	Évolution de la demande	Approvision- nement en électricité	Service de transport	ASC 715	Activités de distribution	Impacts climatiques
Revenus	11 693	11 817	125	151				-26	
Coût de service	11 693	11 933	241	102	171	149	-58	20	-144
Achats d'électricité	5 812	6 059	247	102	171		5		-31
Service de transport	2 864	2 965	101			149	-48		
Coûts de distribution et des services à la clientèle	3 017	2 910	-108				-15	20	-113
Revenus additionnels requis	---	116	116	-49	171	149	-58	46	-144

¹ Les totaux et sous totaux sont calculés à partir des données non arrondies.

5 Il présente également à la figure E-15 les explications de la hausse tarifaire
 6 demandée de 1,1 %, apparaissant à la page 6 de la présentation du panel 1 (pièce
 7 HQD-17, document 1 [B-0143]), mais en montrant distinctement l'impact des
 8 modifications à l'ASC 715.

**FIGURE E-15 :
DÉTAIL DE LA HAUSSE TARIFAIRE DEMANDÉE AU 1^{ER} AVRIL 2018**

